



PERFORM
- m'a formé -

Programme de formation : Habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BE essais, BC, H0

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Avoir déjà des connaissances et diplômes ou certificats en électricité.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes maximum par groupe

Validité : 3 ANS

DURÉE : 21 heures soit 3 jours

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.

MOYENS HUMAINS :

Formation réalisée par un formateur expert dans le domaine de l'habilitation électrique tous niveau, ayant plusieurs années d'expérience et ayant été sanctionné par un diplôme de formateur d'habilitation électrique auprès d'un organisme certifié.

MOYENS MATÉRIELS :

Vidéo projecteur, ordinateur. Livrets de formation, stylos sont remis aux stagiaires lors de la partie théorique réalisée en salle de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Partie théorique réalisée en salle de formation adaptée avec Vidéo projecteur, paper-board pour la matériel, le formateur animera sa formation via un power-point, des exemples, photos et vidéos et échanges avec les stagiaires. Un livret de formation (avec extrait de publication NFC 18/510) est remis aux stagiaires, suivi d'exercices de mise en pratique sur maquettes et cellules concernées.

LES POINTS ABORDÉS :

- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers de l'électricité
- Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif
- Les zones à risque électrique
- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510
- La consignation et les niveaux d'habilitation
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques
- Consignes et documents écrits
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un titre d'habilitation électrique prérempli pour l'employeur.